

ÉTUDE DES VARIANTES

PARTIE 2

135

Vue depuis la tour du château de Yèvre-le-Châtel (© agence Cousson)

PARTIE 2. ÉTUDE DES VARIANTES

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale et itérative.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des principales sensibilités, relevées dans l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Planter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

A. PRÉSENTATION DES VARIANTES

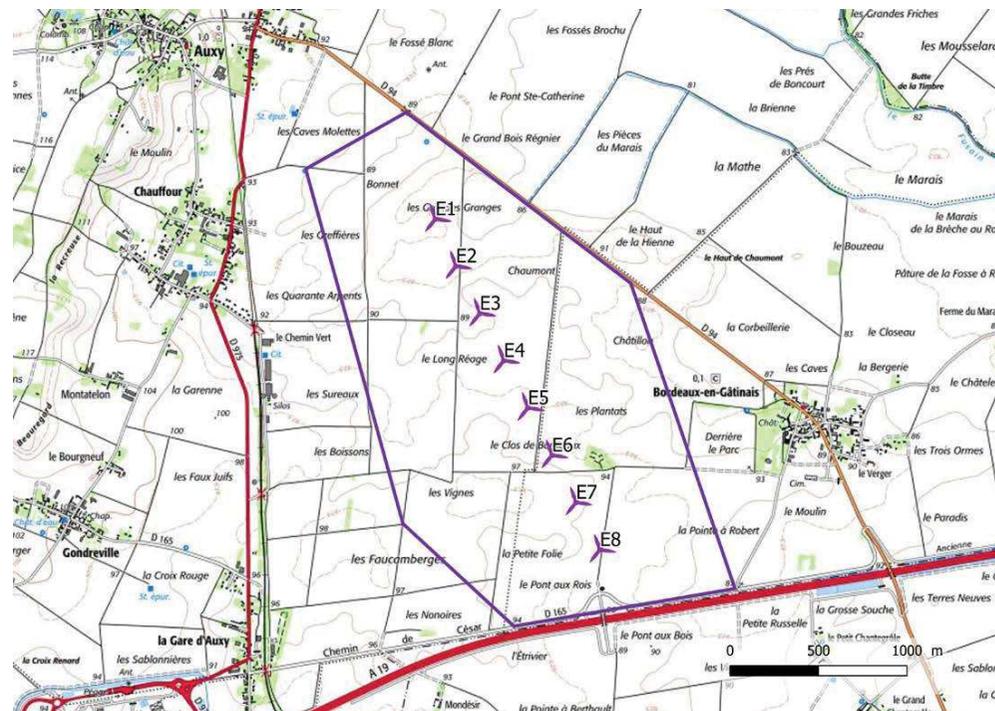
Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

Pour le projet du clos de Bordeaux, les éléments à prendre en compte dans l'élaboration du projet sont (sans ordre de priorité) :

- > le nombre d'éoliennes
- > le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis ces lieux de vie
- > la régularité des interdistances entre les éoliennes
- > la cohérence d'implantation avec les éoliennes existantes

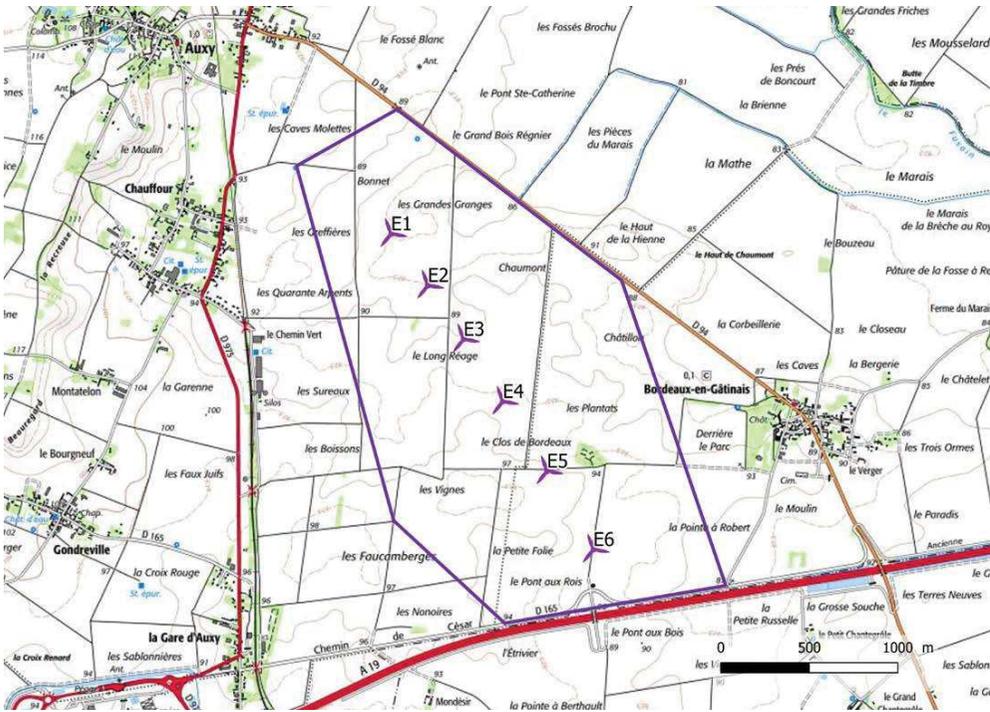
Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

■ VARIANTE 1



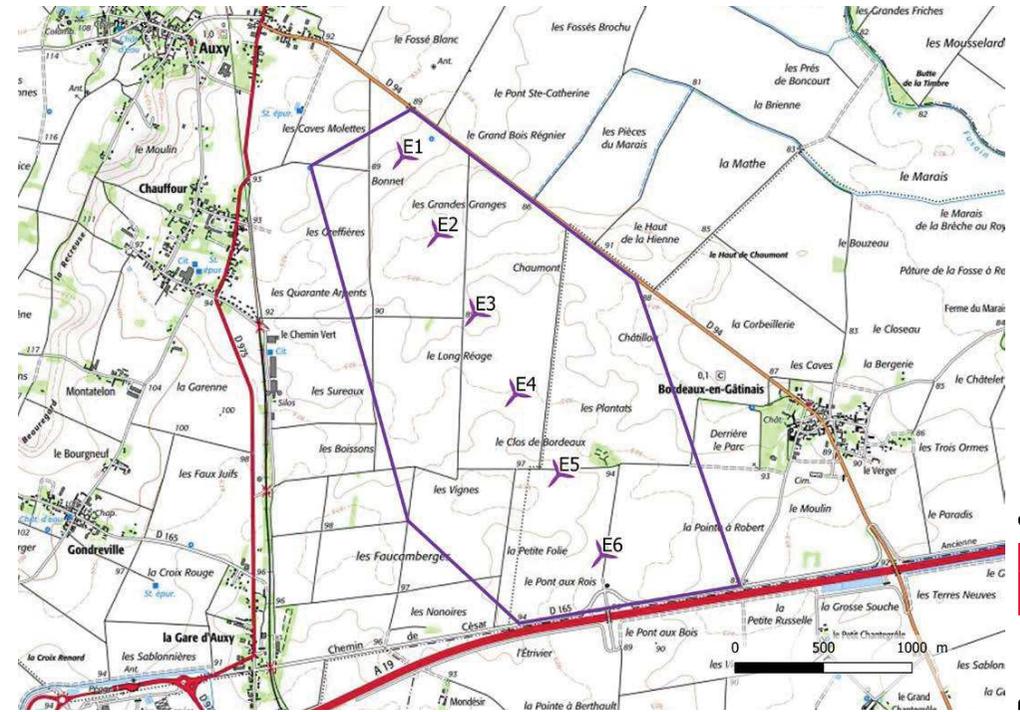
Nombre d'éolienne	8
Hauteur nacelle / bout de pale	98 m / 154,5 m (modèle : Enercon E103)
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 1000 m (E1), hameau de Chauffour
Cohérence paysagère	Cette variante à 8 éoliennes utilise la longueur de la ZIP tout en restant à distance de la périphérie. Les éoliennes présentent des interdistances régulières et forment un alignement simple orienté nord-ouest / sud-est.

■ VARIANTE 2



Nombre d'éolienne	6
Hauteur nacelle / bout de pale	92 m / 152,5 m (modèle : Enercon E115)
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 800 m (E1), bourg d'Auxy
Cohérence paysagère	Cette implantation à 6 éoliennes s'étend dans la longueur de la ZIP. Les éoliennes présentent des interdistances régulières et forment un alignement simple orienté nord-ouest / sud-est.

■ VARIANTE 3



Nombre d'éolienne	6
Hauteur nacelle / bout de pale	99 m / 162,5 m (modèle : Enercon E126)
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières
Distance minimale d'une habitation	~ 800 m (E1), bourg d'Auxy
Cohérence paysagère	Cette implantation à 6 éoliennes est très proche de la variante n°2 mais le modèle d'éolienne est différent (plus haut). Ainsi, elle optimise elle aussi la largeur de la ZIP avec un alignement régulier de 6 éoliennes sur un axe nord-ouest / sud-est.

Photomontage comparatif n°1 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Corbeilles

Point de vue n°5 dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 31 en arrivant sur le village de Corbeilles, les vues sont semi-ouvertes sur le milieu agricole. L'église de Corbeilles se détache de l'horizon et marque la silhouette de bourg.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la vue depuis la frange sud-ouest de Corbeilles
- l'analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette de bourg de Corbeilles

En ce qui concerne les trois variantes, les éoliennes du projet sont visibles à l'horizon, à gauche de la silhouette de bourg, sur une faible emprise horizontale. Pour les variantes n°1 et 3, l'aspect dégressif des hauteurs apparentes des éoliennes facilite la lecture visuelle du parc. Tandis que pour la variante n°2, les éoliennes sont en situation de superposition visuelle ce qui crée un point d'appel perturbateur pour l'observateur. Par ailleurs, la variante n°3 possède un nombre d'éolienne réduit comparé à la variante n°1 et les interdistances entre les éoliennes sont plus importantes. D'autre part, à cette distance, la différence de hauteur apparente des éoliennes entre la variante n°2 et la variante n°3 n'est pas perceptible.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n°2 : Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Auxy

Point de vue n°17 dans le carnet de photomontages

Depuis la RD 410 en sortie de bourg de Beaumont-en-Gâtinais, les vues sont ouvertes en profondeur sur le milieu agricole avec, sur la gauche, la trame boisée qui souligne l'horizon et, sur la droite, la silhouette du bourg d'Auxy qui se détache.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- l'analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Auxy
- la perception en sortie de bourg de Beaumont-en-Gâtinais
- la perception depuis la RD 410

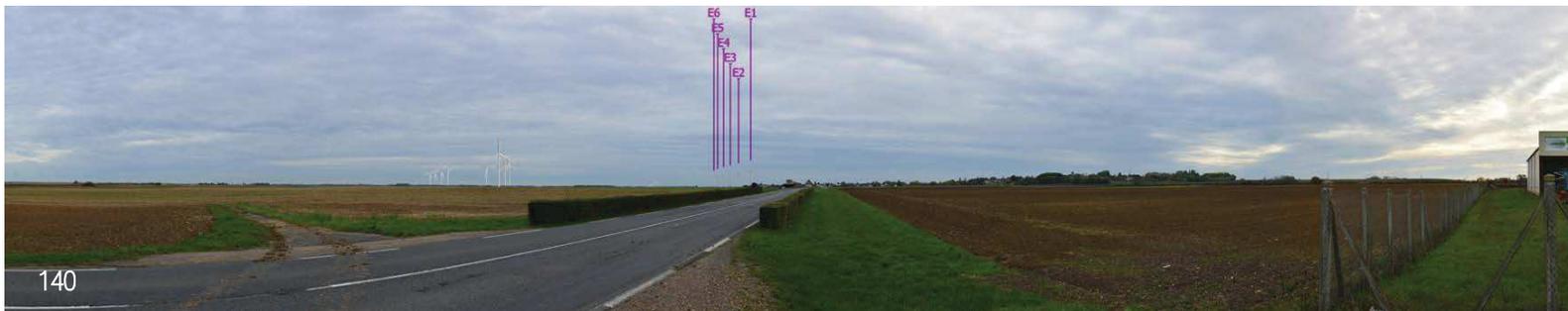
Concernant les variantes n°1 et 3, depuis ce point, les éoliennes du projet sont en situation de superposition visuelle du fait de leurs implantations en alignement simple. Concernant la variante n°2, les éoliennes présentent une situation de chevauchement visuel mais l'on peut observer une dégression des hauteurs apparentes des éoliennes qui facilite la lecture visuelle du parc.

Ainsi, la variante n°2 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n°3 : Perception depuis les abords de la Ferme du Marais

Point de vue n°26 dans le carnet de photomontages

Depuis les abords de la ferme du Marais, les vues sont largement ouvertes sur l'espace agricole. On peut voir à l'horizon la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis les abords de la ferme du Marais
- l'analyse de la concurrence avec la silhouette de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais

Depuis ce point, pour les trois variantes, les éoliennes du projet sont visibles à l'horizon et entrent en partie en concurrence visuelle directe avec la silhouette de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais. Cependant, la variante n°1 possède un nombre d'éolienne supérieur comparé aux variantes n°2 et 3. Par ailleurs, la variante n°3 possède une emprise horizontale sur l'horizon inférieure à la variante n°2 et la différence de hauteur apparente n'est pas perceptible à cette distance.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n°4 : Perception depuis la frange est du quartier de la Gare

Point de vue n°34 dans le carnet de photomontages

Depuis la frange est du quartier de la Gare d'Auxy, les vues sont ouvertes en profondeur sur le milieu agricole. On peut apercevoir en arrière-plan à l'horizon le parc éolien du Gâtinais qui occupe une large emprise horizontale.

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :

- la perception depuis la frange est du quartier de la Gare
- la perception depuis la RD 165 et le chemin de César

Dans le cas des trois variantes, les éoliennes du projet sont visibles à l'horizon avec des interdistances régulières et s'implantent en superposition du parc éolien du Gâtinais. Cependant, la variante n°1 possède un nombre de machines supérieur comparé aux variantes n°2 et 3. D'autre part, à cette distance, la différence de hauteur apparente des éoliennes entre la variante n°2 et la variante n°3 n'est pas perceptible.

Ainsi, les variantes n°2 et 3 sont les moins impactantes depuis ce point de vue.

Variante 1



Variante 2



Variante 3



2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	8	6	6
Hauteur totale éolienne	154,5 m	152,5 m	162,5 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement simple	Alignement simple	Alignement simple
Interdistances entre éoliennes	Interdistances régulières	Interdistances régulières	Interdistances régulières
Distance minimale à une habitation	~ 1000 m (E1), hameau de Chauffour	~ 800 m (E1), bourg d'Auxy	~ 800 m (E1), bourg d'Auxy
Bilan	Cette variante présente une implantation lisible du fait d'un alignement simple. Cependant, elle présente un nombre d'éoliennes important.	Cette variante présente un nombre d'éoliennes réduit avec des chevauchements visuels limités.	Tout comme la variante n°2, cette variante présente un nombre d'éoliennes réduit avec des chevauchements visuels limités.

Le photomontage de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remis en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante n°3 qui a été retenue.

IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3

145

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les ondulations du relief ainsi que les grandes nappes boisées réduisent sensiblement l'aire de visibilité théorique du projet éolien, notamment dans les vallées et vallons de l'aire d'étude éloignée mais également au sein de l'aire rapprochée.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, la prégnance est infime. La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 165 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).

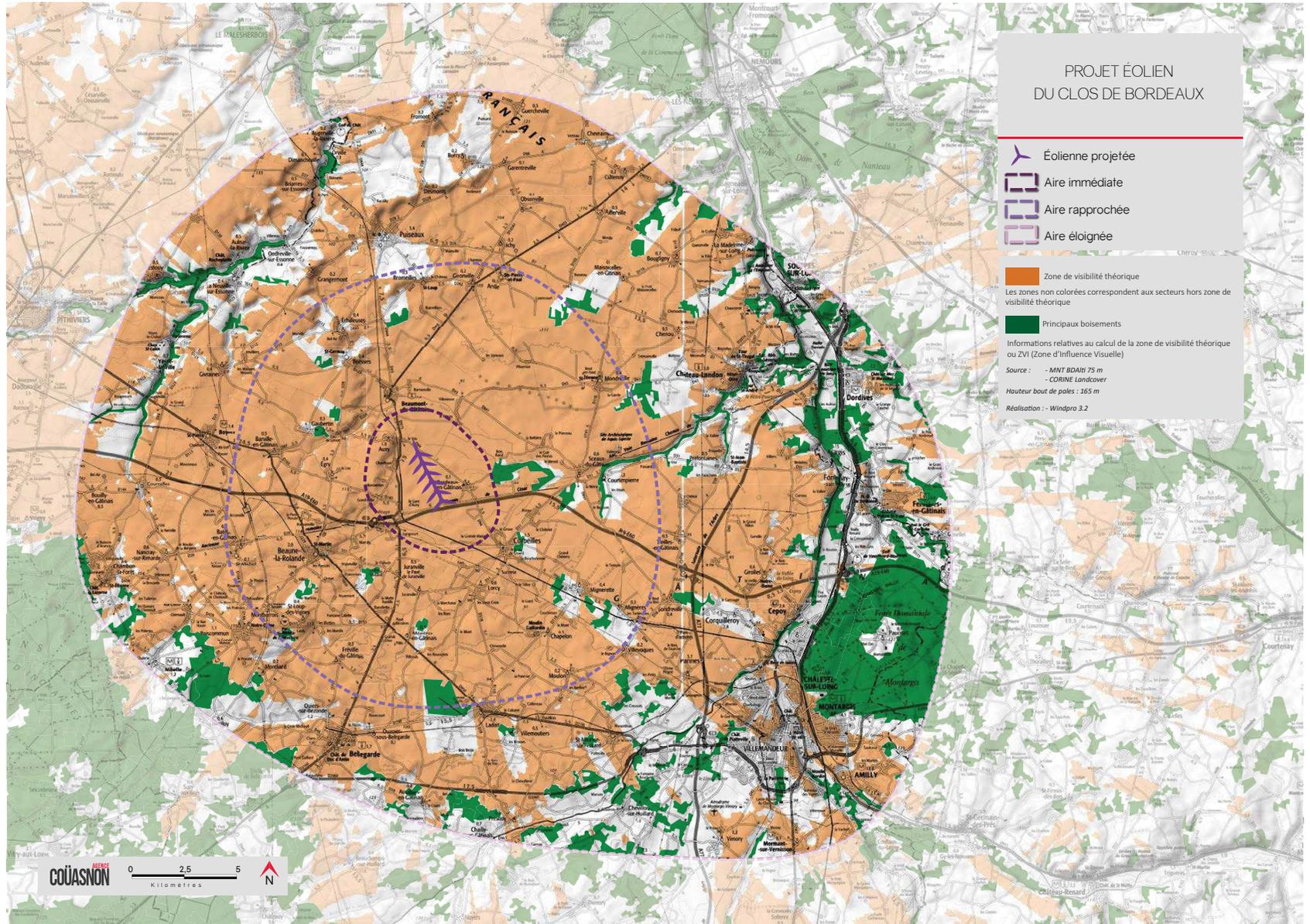


FIGURE 71 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE (BINAIRE) DU PROJET ÉOLIEN

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une

partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

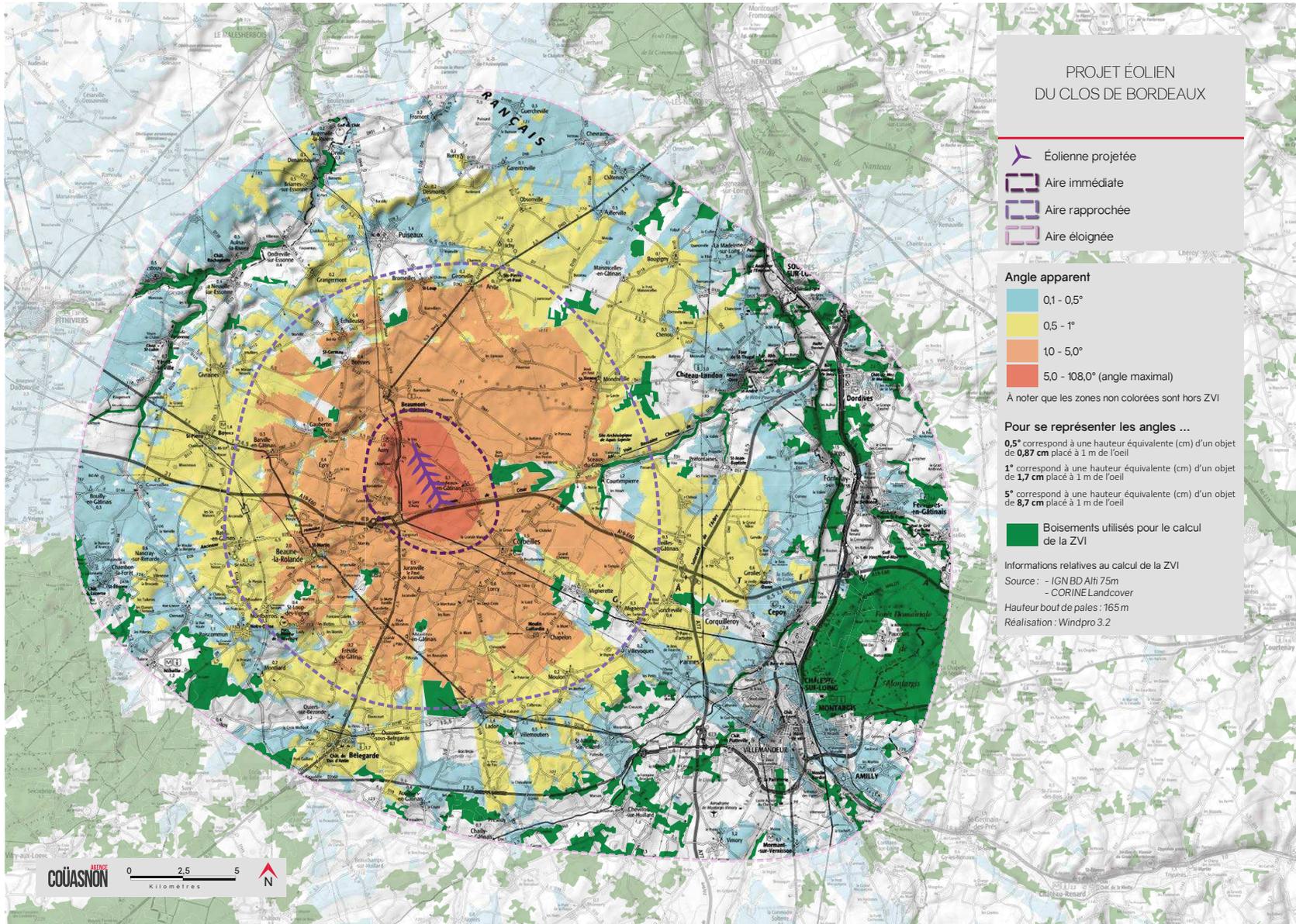


FIGURE 72 : CARTE DE VISIBILITÉ THÉORIQUE (ANGULAIRE) DU PROJET ÉOLIEN

B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet éolien du Clos de Bordeaux.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Effet cumulé avec un autre parc éolien¹,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé,
- > Intervisibilité avec les structures paysagères et/ou depuis les secteurs panoramiques,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg.

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

La réalisation de la carte de visibilité théorique du projet éolien a permis de réduire la surface potentiellement impactée (par rapport à la carte de visibilité théorique de la ZIP - voir Etat Initial) et d'ajuster le placement des points de photomontages. Ces derniers ont été prioritairement choisis dans les secteurs de visibilité théorique et en corrélation avec les sensibilités identifiées dans l'état initial, afin d'évaluer l'impact réel du projet éolien du Clos de Bordeaux.

Les cartes suivantes permettent de visualiser l'emplacement des points de photomontages.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité ou de niveau très faible, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, des sensibilités identifiées comme fortes au stade de l'état initial peuvent faire l'objet de plusieurs photomontages.

L'analyse des impacts des aires d'étude éloignée et rapprochée a été regroupée en raison du nombre réduit de photomontages au sein de l'aire éloignée.

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Perception depuis le Château de Yèvre-le-Châtel					Vue depuis le Château de Yèvre-le-Châtel
2	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Etienne de Briarres-sur-Essonne	Vue depuis un belvédère en surplomb de la Vallée de l'Essonne	Effet cumulé avec les parc éoliens d'Arville et du Gâtinais	Vue depuis la RD 27		Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Etienne de Briarres-sur-Essonne
3	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Treilles-en-Gâtinais				Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Treilles-en-Gâtinais	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Pierre de Treilles-en-Gâtinais
Aire rapprochée						
4	Perception depuis la frange est de Corbeilles				Vue depuis la frange est de Corbeilles	
5	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Corbeilles				Vue depuis la frange sud-ouest de Corbeilles	
6	Perception depuis les abords du Moulin de Gaillardin					Vue depuis les abords du Moulin de Gaillardin
7	Analyse de la covisibilité avec le Moulin à vent de Gaillardin					Analyse de la covisibilité avec le Moulin à vent de Gaillardin
8	Perception depuis la frange nord de Lorcy				Vue depuis la frange nord de Lorcy	
9	Perception en sortie de bourg de Mezières-en-Gâtinais		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes		Vue en sortie de bourg de Mezières-en-Gâtinais	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Martin de Juranville
10	Perception en sortie de bourg de Juranville		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD 975	Vue en sortie de bourg de Juranville	
11	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Loup			Vue depuis la RD 151		Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Loup
12	Perception depuis la frange nord de Beaune-la-Rolande		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes		Vue depuis la frange nord de Beaune-la-Rolande	
13	Perception en sortie de bourg de Beaune-la-Rolande		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD9	Vue en sortie de bourg de Beaune-la-Rolande	
14	Perception depuis les abords de l'autoroute A19			Vue depuis les abords de l'autoroute A19		
15	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Gondreville		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD 165	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Gondreville	
16	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Égry			Vue depuis la RD 165	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Égry	
17	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Auxy			Vue depuis la RD 410	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg d'Auxy et vue en sortie de bourg de Beaumont-en-Gâtinais	
18	Perception depuis les abords du château de Beaumont					Vue depuis les abords du château de Beaumont
19	Perception en sortie de bourg de Boësses			Vue depuis la RD 123	Vue en sortie de bourg de Boësses	
20	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Boësses			Vue depuis la RD 28	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Boësses et vue en sortie de bourg d'Échilleuses	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Germain de Boësses
21	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Beaumont-du-Gâtinais		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD 403	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Beaumont-du-Gâtinais	
22	Perception depuis les abords de l'église Saint-Loup de Bromelles		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes		Vue depuis le centre-bourg de Bromelles	Vue depuis les abords de l'église Saint-Loup de Bromelles
23	Perception en sortie de bourg de Gironville	UP du Gâtinais Français	Effet cumulé avec les parcs éoliens d'Arville, du Gâtinais et des Terres Chaudes	Vue depuis les abords de la RD 403	Vue en sortie de bourg de Gironville	
24	Perception depuis la sortie du hameau de Villeneuve				Vue depuis la sortie du hameau de Villeneuve	
25	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Mondreville	UP du Gâtinais français	Effet cumulé avec les parc éoliens d'Arville et du Gâtinais	Vue depuis la RD 118	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Mondreville	Analyse de la covisibilité avec l'église Saint-Etienne de Mondreville

FIGURE 73 : TABLEAU DESCRIPTIF DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES PAR PHOTOMONTAGE 1/2

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	INTERVISIBILITÉ AVEC LES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET LES SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS	VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ
Aire immédiate						
26	Perception depuis les abords de la Ferme du Marais	UP du Gâtinais Ouest			Vue depuis les abords de la Ferme du Marais	
27	Perception en sortie de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais			Vue depuis la RD 94	Vue en sortie de bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
28	Perception depuis le centre-bourg de Bordeaux-en-Gâtinais				Vue depuis le centre-bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
29	Perception depuis l'autoroute A19 et analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais			Vue depuis l'autoroute A19 et la RD 94	Analyse de la concurrence visuelle avec la silhouette du bourg de Bordeaux-en-Gâtinais	
30	Perception depuis les abords du hameau de la Petite Chantegrôle				Vue depuis les abords du hameau de la Petite Chantegrôle	
31	Perception depuis les franges nord de Corbeilles			Vue depuis la RD 94	Vue depuis les franges nord de Corbeilles et l'habitat isolé de l'Ormeau	
32	Perception depuis les abords des habitats isolés de la Champagne et Vrainvilliers				Vue depuis les abords des habitats isolés de la Champagne et Vrainvilliers	
33	Perception depuis les abords de l'habitat isolé de Mondésir				Vue depuis les abords de l'habitat isolé de Mondésir	
34	Perception depuis la frange est du quartier de la Gare d'Auxy			Vue depuis la RD 165 et le chemin de César	Vue depuis la frange est du quartier de la Gare	
35	Perception depuis le centre du quartier de la Gare d'Auxy			Vue depuis la RD 975	Vue depuis le centre du quartier de la Gare d'Auxy	
36	Perception en sortie de bourg de Gondreville			Vue depuis la RD 165	Vue en sortie de bourg de Gondreville	
37	Perception depuis les abords du hameau de Montatelon				Vue depuis les abords du hameau de Montatelon	
38	Perception depuis la frange sud du bourg de Chauffour			Vue depuis la RD 975	Vue depuis la frange sud du bourg de Chauffour	
39	Perception depuis la frange ouest du bourg de Chauffour				Vue depuis la frange ouest du bourg de Chauffour	
40	Perception depuis la frange nord de Chauffour			Vue depuis la RD 975	Vue depuis la frange nord de Chauffour	
41	Perception depuis la frange sud-ouest du bourg d'Auxy				Vue depuis la frange sud-ouest du bourg d'Auxy	
42	Perception depuis les abords de l'église Saint-Martin d'Auxy				Vue depuis le centre-bourg d'Auxy	Vue depuis les abords de l'église Saint-Martin d'Auxy
43	Perception depuis la sortie de bourg d'Auxy		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD 975	Vue depuis la sortie de bourg d'Auxy	
44	Perception depuis la frange sud du hameau du Vau		Effet cumulé avec le parc éolien des Terres Chaudes	Vue depuis la RD 94	Vue depuis la frange sud du hameau du Vau	

FIGURE 74 : TABLEAU DESCRIPTIF DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES PAR PHOTOMONTAGE 2/2

FIGURE 75 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

- Gradient de la sensibilité paysagère
- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |
| Très faible | Faible | Moderée | Forte | Très forte | |

- Nature de la sensibilité paysagère
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (Construit, accordé ou en instruction)
 -  Perception des unités paysagères
 -  Perception depuis les axes de communication
 -  Perception des vallées
 -  Visibilité depuis un Monument Historique
 -  Visibilité depuis un site protégé
 -  Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
 -  Perception depuis l'habitat
 -  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg
 -  Visibilité depuis un parc naturel régional
 -  Covisibilité avec un Monument Historique

-  0 Points de photomontage

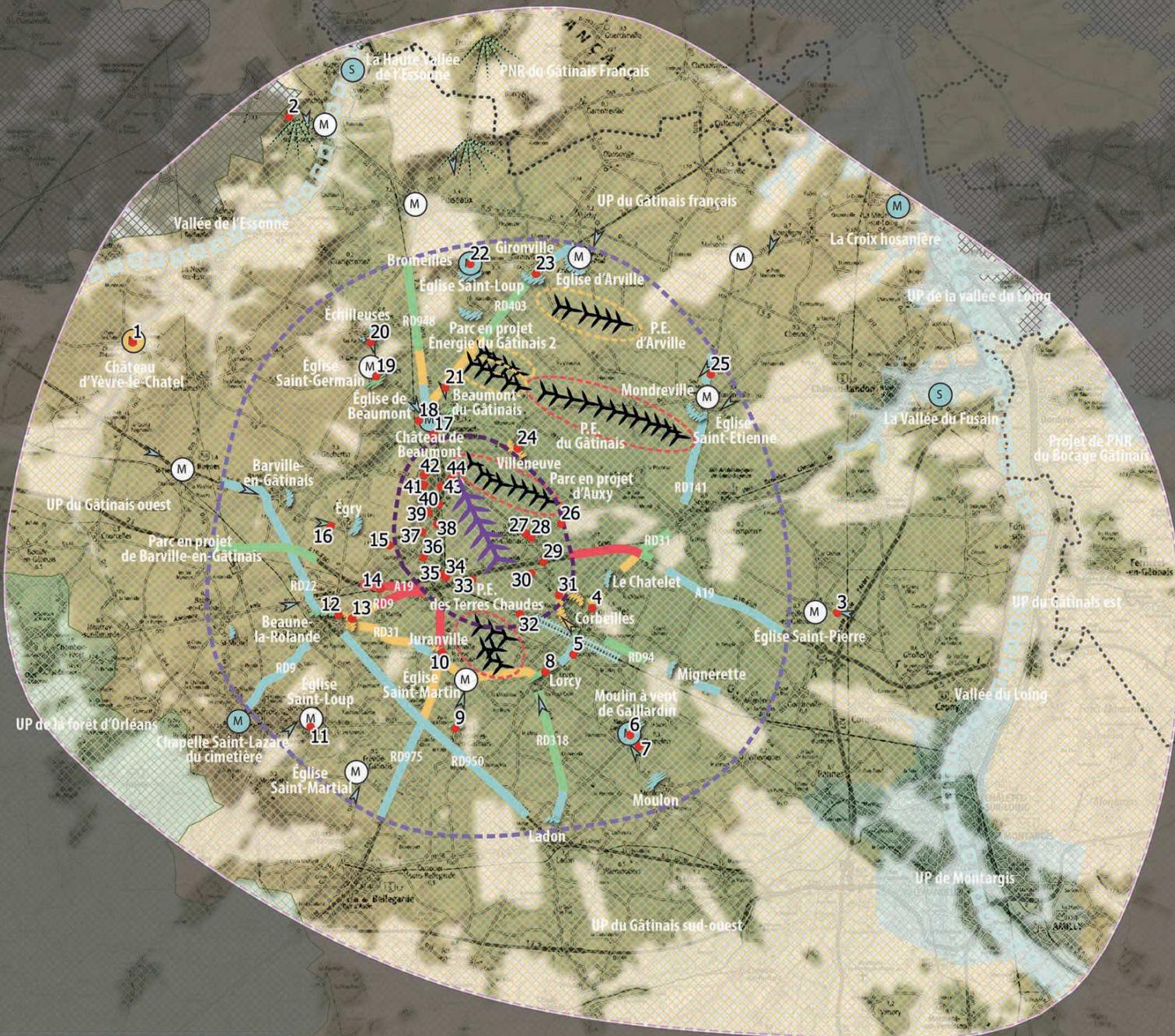


FIGURE 77 : SUPERPOSITION DES POINTS DE PHOTOMONTAGE SUR LA CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE IMMÉDIATE

PROJET ÉOLIEN
DU CLOS DE BORDEAUX

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate

 Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

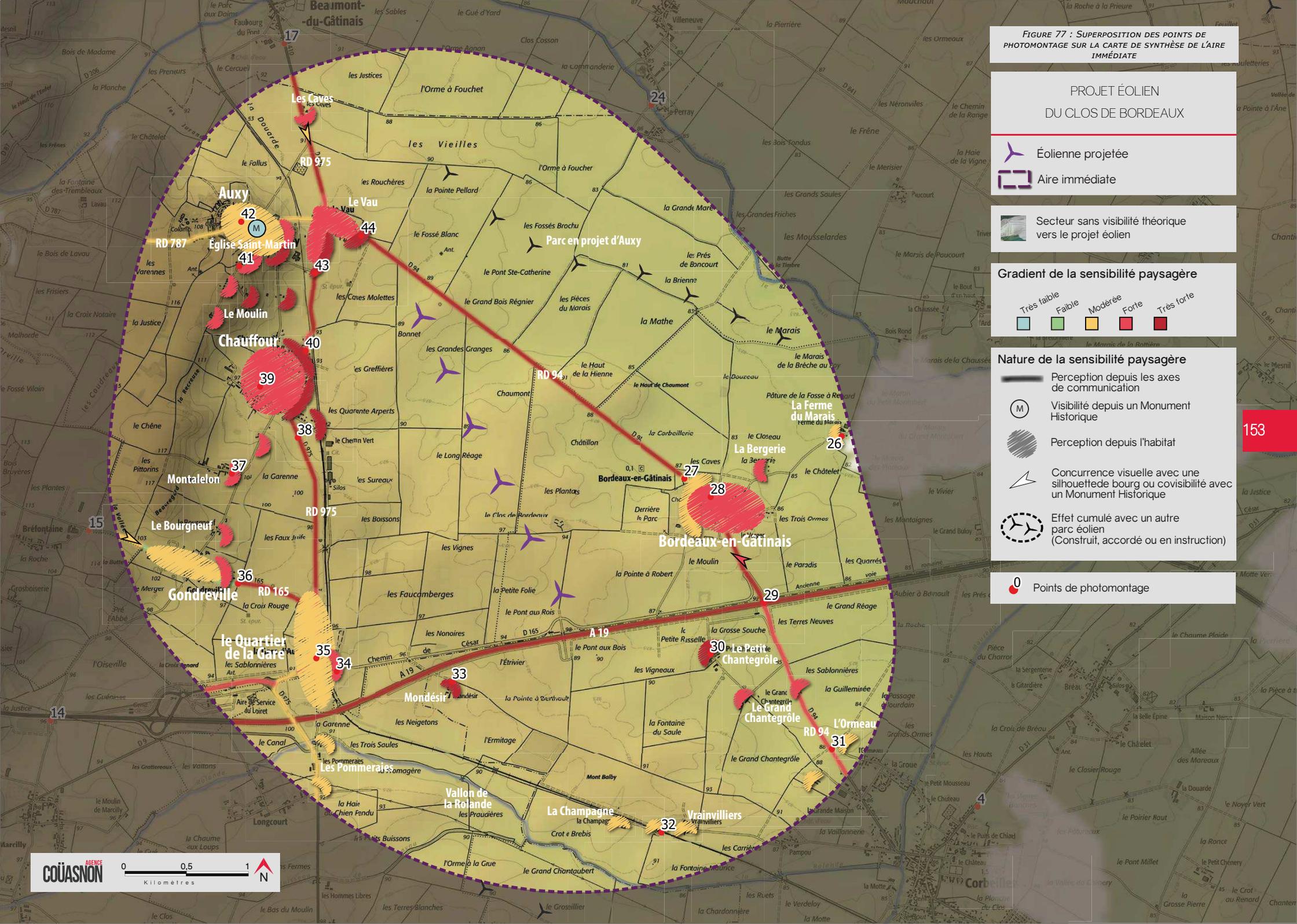
Gradient de la sensibilité paysagère

	Très faible
	Faible
	Modérée
	Forte
	Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception depuis les axes de communication
-  Visibilité depuis un Monument Historique
-  Perception depuis l'habitat
-  Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg ou covisibilité avec un Monument Historique
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (Construit, accordé ou en instruction)

 Points de photomontage



C . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES

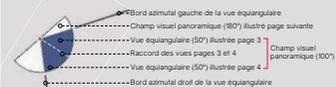
Photomontage n°1 : Perception depuis le Château de Yèvre-le-Châtel

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 6
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 99m | 126m | 162,5m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 (12,99km)
 Éolienne la plus éloignée : E6 (15,03km)

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien le clos de Bordeaux

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.2

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

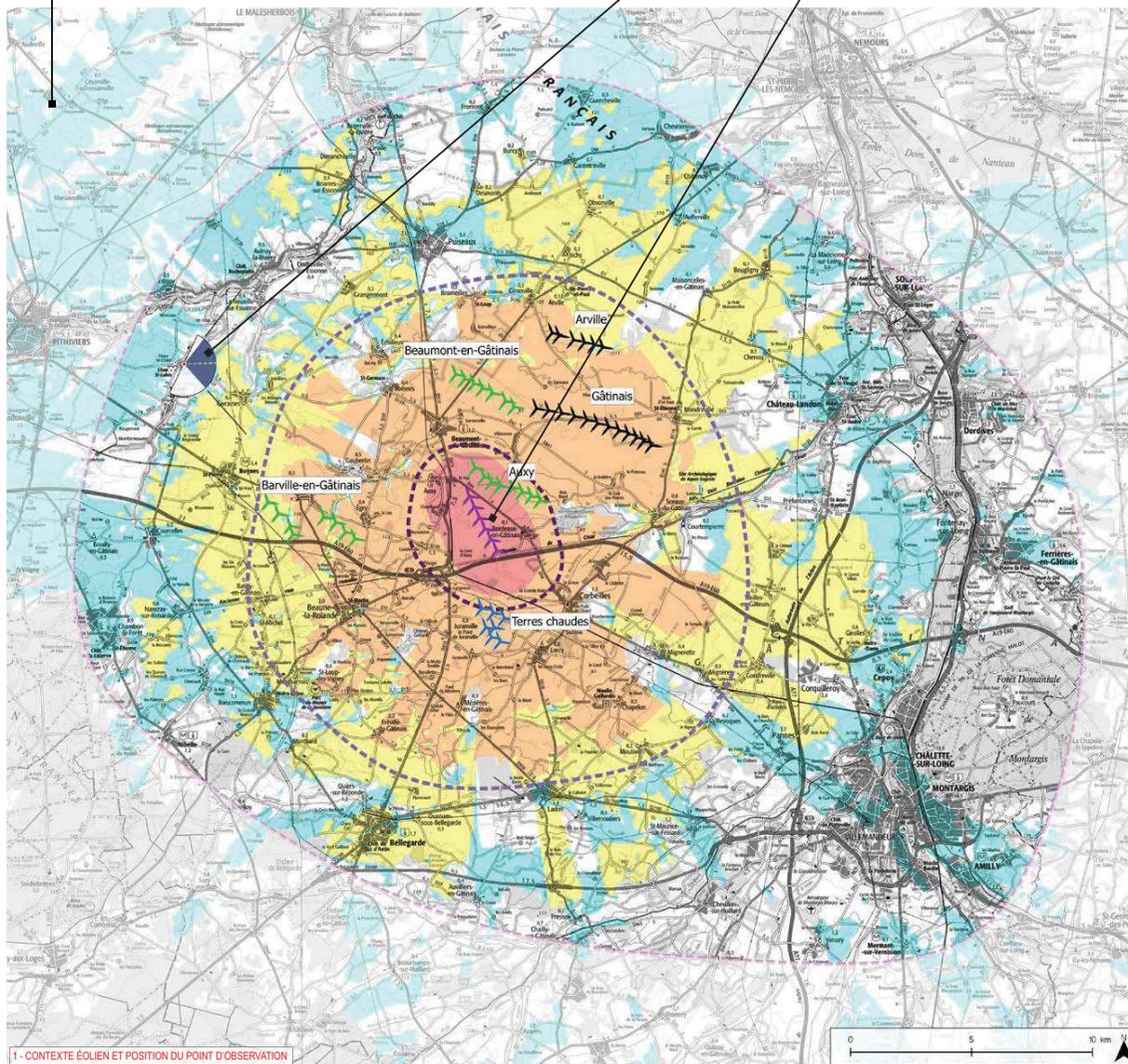
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Cône de vue (emprise des deux 50° sur le 180°)

Projet éolien



Informations concernant la photographie (coordonnées de la prise de vue, date, heure, focale, etc.)
 Contexte de la prise de vue
 Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN scan 25
 Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN ortho photo
 Numéro de suivi de photomontage

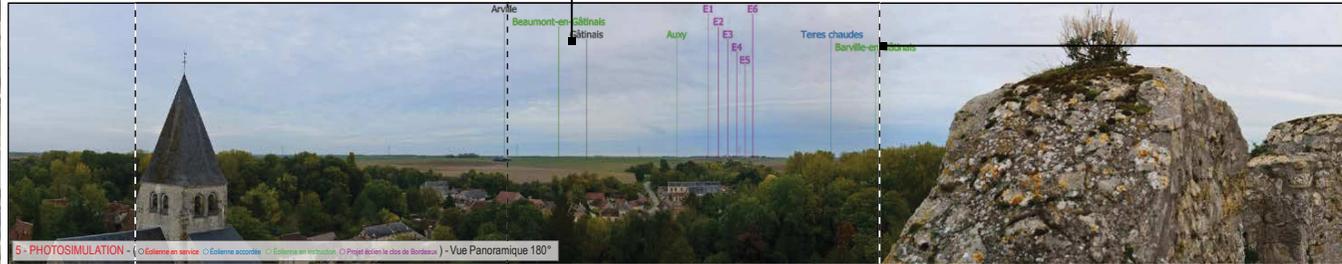
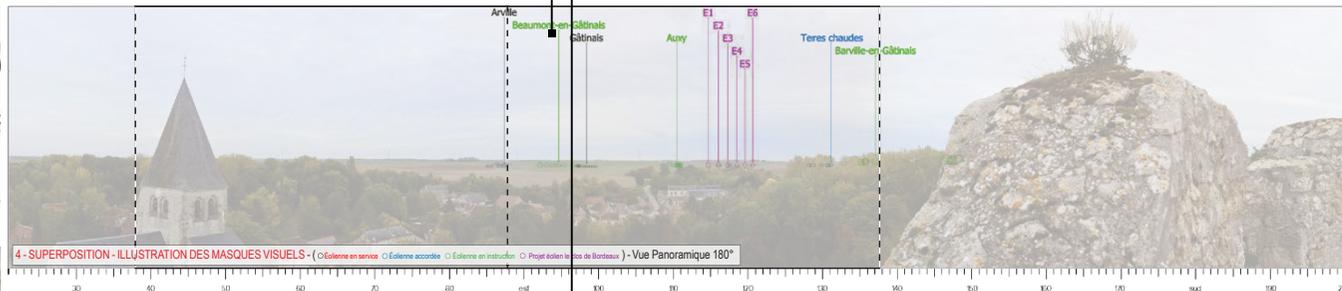
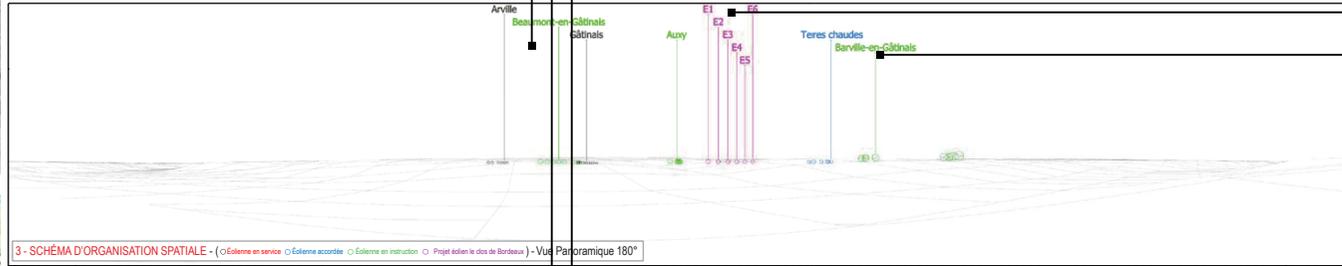
Vue panoramique 180° - situation existante (éoliennes en service et accordées)
 Vue panoramique 180° - schéma d'organisation spatiale (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien) - vue filaire
 Vue panoramique 180° - superposition illustration des masques visuels (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien) - vue filaire
 Vue panoramique 180° - photosimulation (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien)

Photomontage n°1: Perception depuis le Château de Yèvre-le-Châtel



Informations photographie

Identifiant: 1
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z): 640555, 6784642, 106,7
 Date et heure de prise de vue: 22/10/2019 17:39
 Focale APS-C / Focale 24x36: 35 mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique: Nikon D5000
 Assemblage panoramique: Cylindrique
 Hauteur de prise de vue: 1,3 m



PAGE 2

Indication des éoliennes du projet éolien

Autres parcs éoliens

155

Indication de l'azimut

Repères des focus à 50° pour la vue equiangulaire (pages suivantes 3 et 4)



Vue équiangulaire (50°) - photosimulation du projet (plus d'indication et d'information - se rapporter à la page 2 pour les obtenir)

Espace dédié à la reliure

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE

0 - VUE EQUANGULAIRE - Via Panorámica 100° x 30°
Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine

Vue équiangulaire (50°) - photosimulation du projet (plus d'indication et d'information - se rapporter à la page 2 pour les obtenir)

Liste des enjeux paysagers visés par le pont de photomontage

Liste des éléments concernés

Espace dédié à la reliure

Analyse paysagère de la visibilité des éoliennes

Typologie de l'impact paysager

Évaluation de l'impact paysager

ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE ESPACE RELIURE



TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ELEMENT CONCERNÉ		ANALYSE PAYSAGÈRE		TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER		EVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER				
Visibilité ou couverture avec un édifice ou un site protégé		Vue depuis le Château de Yevre-le-Châtel		Le château de Yevre-le-Châtel est classé au titre des monuments historiques. Depuis ses abords, les vues sont fermées par le tissu bâti, l'oratoire, le sommet est accessible au public (accès réglementé) et offre un panorama sur le Galinai. Le projet éolien est largement tromqué par le relief mais les pales émergent à l'horizon. L'oratoire, la traction visible des éoliennes est réduite et ne constitue pas un point d'appui notable dans le panorama.		Phénomène de visibilité Modification de l'écran paysager		Nul Très faible Faible Modérée Fort Très fort				

